

VITICULTURE

Redressement des exportations et baisse des prix des vins d'appellation sur un an en début de campagne 2019-2020

En 2019, la production viticole française, estimée à 42,4 millions d'hectolitres, est en baisse par rapport à la moyenne 2014-2018 et surtout par rapport à 2018. La hausse des stocks de report limite cependant la baisse des disponibilités en vins AOP pour la campagne 2019-2020. Sur les quatre premiers mois de la campagne, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors Champagne, se redressent, notamment vers le Royaume-Uni, comparativement à la même période de la campagne 2018-2019. Sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020, les prix des vins d'appellation, hors Champagne, fléchissent.

En 2019-2020, diminution des disponibilités des vins AOP et sans IG

Selon les résultats provisoires des douanes au 15 janvier 2020, la production viticole française s'établirait à 42,4 millions d'hl en 2019, en diminution de 14 % par rapport à 2018 et de 6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (*tableau 1*). Les récoltes reculeraient également au niveau mondial (*encadré*).

Le gel localisé au printemps, l'humidité et les basses températures au moment de la floraison, suivis de la canicule et la sécheresse estivales, concourent à faire de cette récolte l'une des plus basses des cinq dernières années, après celle historiquement faible de 2017. La sécheresse a toutefois contenu la pression des maladies. Le Jura, particulièrement touché par le gel,

affiche une production moitié moins importante qu'en 2018, le Beaujolais, la Bourgogne et le Val de Loire un tiers de moins, enfin, l'Alsace et la Champagne entre - 20 et - 30 %. Après le rebond observé en 2018, le recul de la production affecte tous les segments de vins.

Les stocks français de vins à la propriété en début de campagne 2019-2020 (au 1^{er} août 2019) augmenteraient de 12 % sur un an, atteignant 29,4 millions d'hl, selon les données provisoires de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Repli des récoltes viticoles en Europe et dans le monde

Dans l'Union européenne, la production viticole se contracte de 15 % sur un an selon l'estimation d'octobre 2019 de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Les conditions climatiques ont pénalisé les récoltes des principaux pays producteurs : - 15 % sur un an en Italie et en France et - 24 % en Espagne. La France se maintiendrait derrière l'Italie, loin devant l'Espagne.

En dehors de l'UE, la récolte serait stable aux Etats-Unis, en Afrique du Sud, en Russie et en Géorgie mais se réduirait partout ailleurs. Estimée à 263 millions d'hectolitres (hl), la production mondiale 2019 est ainsi en forte contraction sur un an (- 10 %), tombant au niveau moyen des cinq dernières années, après avoir atteint un volume record en 2018 sur la décennie écoulée.

Tableau 1

En 2019, contraction de la production viticole française

Catégorie de vins	2019	2018	Moyenne 2014-2018	2019/2018 (%)	2019 / Moyenne 2014-2018 (%)
	Millier d'hl				
Vins AOP	19 541	22 456	20 957	-13	-7
Vins pour eaux-de-vie	7 824	9 839	8 464	-20	-8
Vins IGP	12 428	12 661	12 335	-2	1
Autres vins (dont vins sans IG)	2 629	4 510	3 540	-42	-26
Total vins*	42 422	49 466	45 296	-14	-6

* Ces estimations portent sur les récoltes annuelles totales et non sur les parties commercialisables. Sources : DGDDI provisoire pour 2019, Agreste-DGDDI pour années antérieures

Cette hausse s'explique par le net redressement de la production en 2018. Pour les AOP, les stocks retrouvent leurs niveaux de 2017, après avoir fléchi en 2018.

Au total, les disponibilités en vins en début de campagne 2019-2020 (ensemble formé par la récolte et les stocks de report), estimées à 63 millions d'hl, diminuent de seulement 2 % par rapport à la campagne précédente, tous vins confondus (*graphique 1*). En recul de 1 % sur un an, les disponibilités en AOP se situent à un niveau bas par rapport aux dernières campagnes, hormis en

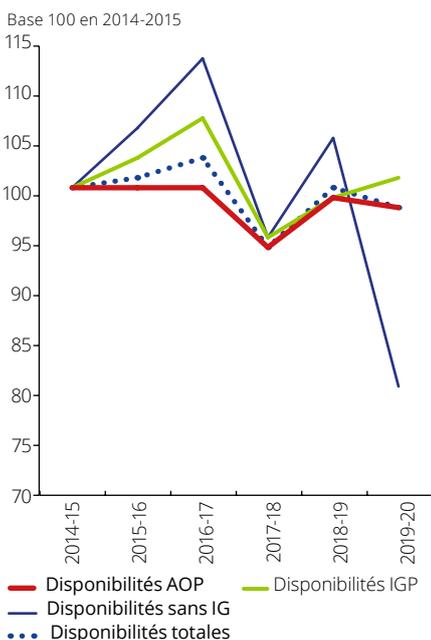
2017-2018, caractérisé par des valeurs encore plus faibles. Les disponibilités des vins sans IG chuteraient quant à elles de 23 % sur un an et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Redressement des exportations de vins français en début de campagne 2019-2020

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2019-2020 (août à novembre 2019), les exportations de vins français, hors spiritueux, augmentent en volume et en valeur (+ 2 %). Ce regain des exportations françaises est favorisé par une production mondiale qui retombe à son niveau moyen après une hausse record, la reconstitution des stocks de vins français en début de campagne et enfin la baisse des prix des vins français à l'exportation vers certaines destinations.

Graphique 1

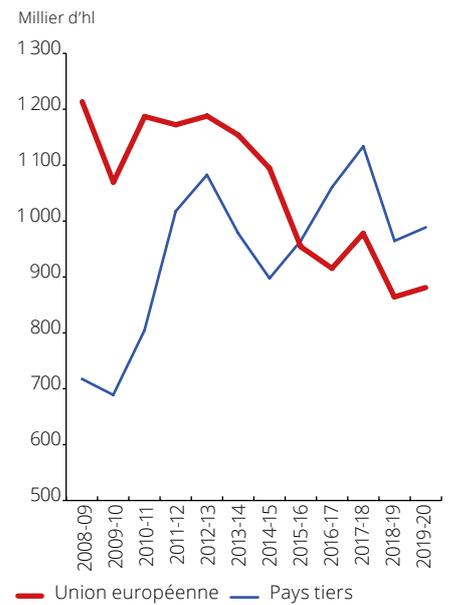
En début de campagne 2019-2020, baisse des disponibilités en vins AOP et sans IG



Sources : Agreste, bilan DGDDI

Graphique 2

Redressement des exportations de vins AOP vers l'Union européenne et les pays tiers

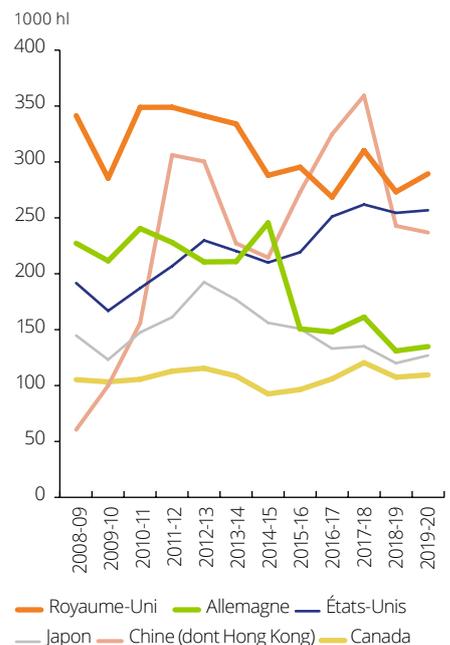


Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les quatre premiers mois de campagne

Source : DGDDI

Graphique 3

Hausse des exportations d'AOP à destination du Royaume-Uni



Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les quatre premiers mois de campagne

Source : DGDDI

exportés vers la Chine s'accompagne d'un repli des prix (- 6 %). Selon l'OIV, le ralentissement de la croissance économique contribue à peser sur la consommation de vins dans ce pays. A cet élément d'explication s'ajoute la concurrence de plus en plus vive des vins chiliens en vrac, exemptés de droits de douanes. La Chine se maintient toutefois au troisième rang des pays importateurs de vins français AOP, derrière la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En direction du Japon ou du Canada, les exportations françaises de vins AOP se redressent (respectivement + 6 % et + 2 %). Vers les Etats-Unis, où une taxe douanière sur les vins tranquilles est entrée en vigueur le 18 octobre 2019, la hausse est plus mesurée (+ 1 % en volume mais stable en valeur, en raison du recul des prix). Tandis que les négociations en vue du Brexit se poursuivent vers le Royaume-Uni, les exportations d'AOP tranquilles augmentent de 6 % en volume et 11 % en valeur.

Les exportations de vins IGP s'accroissent de 1 % en volume et de 3 % en valeur. La revalorisation est légèrement plus soutenue vers l'Union européenne (+ 4 % sur un an). Quant aux vins sans IG, ils affichent une croissance de 10 % en volume pour les vins sans cépage et une baisse de 7 % pour ceux avec cépage.

S'agissant du Champagne, la baisse des volumes exportés (- 5 %) s'accompagne d'une hausse en valeur (+ 2 %). Ces résultats masquent toutefois des évolutions contrastées : les volumes reculent vers le Royaume-Uni (- 14 %) tandis qu'ils augmentent en direction du Japon (+ 11 %) et du Canada (+ 4 %). La valorisation progresse de 22 % au Japon.

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2019-2020, les volumes exportés de Cognac repartent à la hausse (+ 9 % sur un an) après une légère baisse en 2018-2019, s'établissant 16 % au-dessus de la moyenne des cinq dernières campagnes. Les quantités à destination de l'UE reculent cependant (- 5 %) alors que celles vers les pays tiers bondissent de 12 %. En ce début de campagne, le Royaume-Uni est la destination la plus touchée (- 27 % en volume) alors que les exportations vers

les Etats-Unis progressent fortement (+ 27 %). Le Cognac est exempté des taxes américaines qui pénalisent les vins tranquilles français depuis octobre 2019.

Sur la campagne 2018-2019 (août 2018 - juillet 2019), les volumes exportés de vins, hors spiritueux, s'étaient contractés de 4 % sur un an, tout en progressant de 3 % en valeur. Cette tendance recouvre cependant des évolutions contrastées. Les AOP tranquilles avaient reculé (- 7 % en volume sur un an), notamment vers les pays tiers (- 9 %), et plus particulièrement vers la Chine où le ralentissement de la croissance contribuait déjà à expliquer la moindre consommation de vins dans ce pays. A l'inverse, les exportations de Champagne s'étaient accrues (+ 2 %).

Les prix à la production des principaux vins d'appellation diminuent

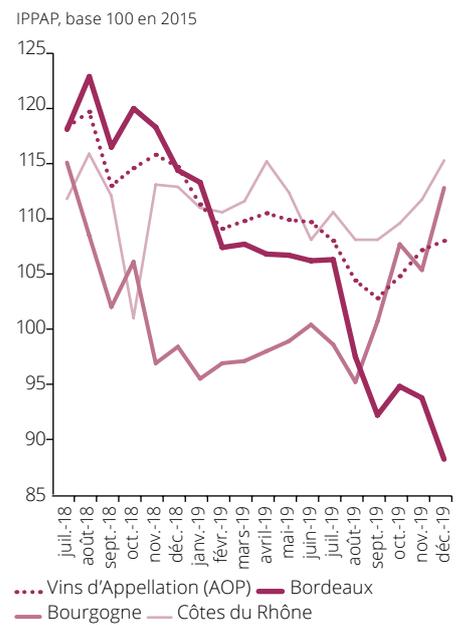
Sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020, d'août à décembre 2019, les prix des vins d'appellation, hors Champagne (mesurés par l'indice des prix agricoles à la production) sont en moyenne inférieurs de 9 % à ceux de la même période de la campagne précédente et de 3 % à la moyenne des cinq dernières campagnes.

La baisse globale masque cependant des disparités entre appellations. Les cours sont en recul sensible pour les vins de Bordeaux (- 21 %), affectés par une diminution des ventes, stables pour les Côtes-du-Rhône et en légère hausse pour les Bourgogne (+ 2 %). Parmi les vins de Bourgogne, les prix progressent de 11 % pour les rouges sur un an et diminuent de 1 % pour les blancs. L'embellie sur les prix des vins de Provence se poursuit (+ 6 %), portée par la demande en rosés à l'international. Le rythme de croissance des prix des vins de Champagne reste modéré (+ 1 %).

Depuis août-septembre 2019, d'un mois sur l'autre, les prix semblent toutefois s'orienter à la hausse pour les Bourgogne et les Côtes-du-Rhône (graphique 4).

Lors de la campagne 2018-2019, les prix des vins d'appellation (hors

Graphique 4 Orientation à la baisse des prix des vins d'appellation, notamment pour les Bordeaux



Source : Insee - Indice des prix agricoles à la production (Ippap)

Champagne) avaient baissé de 5 % par rapport à ceux de 2017-2018 en raison notamment des disponibilités importantes (+ 6 %). Les principales appellations avaient été touchées par ce recul : Bourgogne (- 16 %), Bordeaux (- 7 %). En revanche, les appellations de Provence et du Languedoc s'étaient nettement renchériées (respectivement + 27 % et + 7 % sur un an) tandis que les prix du Champagne affichaient une croissance moins marquée (+ 1 %).

Ventes de vins en vrac : baisse marquée des vins sans IG et des IGP sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020

En cumul sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020 (août à décembre 2019), les transactions de vins en vrac sans IG et avec IGP diminuent en volume, respectivement de - 60 % et - 25 % sur un an, d'après les données collectées par FranceAgriMer. Au sein des IGP, les vins sans cépage baissent de 60 % alors que ceux avec cépage augmentent de 9 %. Dans la mesure où les volumes ne portent que sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020, soit 40 % du volume total, ces évolutions sont toutefois à relativiser.

Repli des prix des vins sans IG en 2019

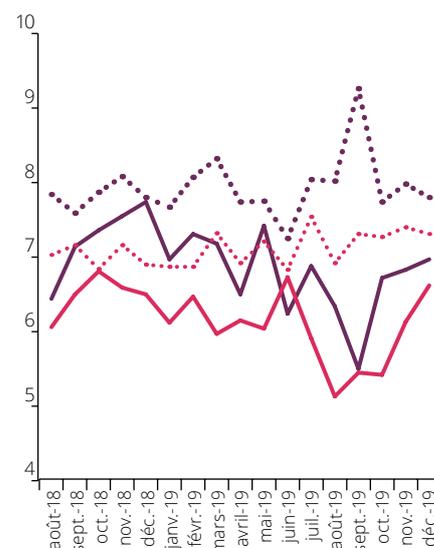
Sur les cinq premiers mois de la campagne 2019-2020, les prix des vins français sans IG diminuent par rapport à la même période de la campagne précédente (- 15 %), toutes couleurs confondues, en particulier ceux des vins sans cépage (*graphique 5*). En 2019, l'augmentation des importations de vins sans IG espagnols, dont les prix ont chuté à la suite de la grosse récolte de 2018, a pesé sur le cours des vins sans appellation français. L'essentiel

des volumes de vins importés en France est constitué par des vins sans IG espagnols. Le prix des vins IGP progresse quant à lui de 3 %.

Avec la chute estimée de la récolte espagnole en 2019, deuxième plus faible production depuis 2013, les prix des vins sans IG espagnols pourraient augmenter en 2020. Depuis août 2019, ils ont été revalorisés de 10 %. Combinés à une baisse des disponibilités en France, les prix des vins sans IG français devraient ainsi repartir à la hausse en 2020.

Graphique 5
Recul des prix des vins sans IG d'une campagne à l'autre

Euro/degé hl



..... Vin IGP rouge et rosé Vin IGP blanc
 — Vin sans IG rouge et rosé — Vin sans IG blanc

Source : FranceAgriMer, contrats d'achats

Sources et définitions

SOURCES

Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), correspondent au stade de la première commercialisation et sont issus des contrats de vins en vrac suivis par **FranceAgriMer** www.franceagrimer.fr/.

Les prix des vins d'appellation sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'Insee à partir des ventes en vrac de vins AOP.

Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI).

DÉFINITIONS

Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.

Stocks français de vins à la propriété : stocks de produits viti-vinicoles présents dans les chais des producteurs au 1^{er} août 2019.

La production viticole mentionnée dans cette publication comprend l'ensemble de la récolte. Elle inclut les différentes catégories de vins (AOP, IGP, sans IG, vins pour eaux-de-vie) commercialisables de l'année, les dépassements de plafond destinés à la distillation, les lies et produits dérivés de la récolte, dont les moûts. Il s'agit des données provisoires au 15 janvier 2020 produites par les douanes à partir des déclarations de récoltes des viticulteurs.

Les disponibilités regroupent les stocks de vins à la propriété au 1^{er} août 2019 et la production de vins de 2019.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées

dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

« En début de campagne 2018-2019, tassement des exportations et légère baisse des prix des vins d'appellation », Synthèses n°2019/335, février 2019

Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée

DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects

IG : vins sans indication géographique

IGP : vins à indication géographique protégée

Ippap : Indice des prix des produits agricoles à la production

OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurent Bernadette
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2020